



Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales

Numéro 14, Décembre 2025
(Volume 1)

"Mieux comprendre l'espace"

ISSN : 2707-0395

Site web : www.revuegeovision.laboraddys.org

Courriel : revuegeovision@gmail.com

WhatsApp : +225 07 09 76 62 78

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication

MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef

LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef adjoint

ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Secrétariat de rédaction

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Secrétariat administratif et technique

FOFANA Bakary, Géographe, Institut de Géographie Tropicale (IGT)/Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Comité scientifique et de lecture

Pr MOUSSA Diakité, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr AFFOU Yapi Simplicie, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr BROU Yao Télésphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr Christof GÖBEL, Universidad Autonoma Metropolitana (UAM), Mexico/Mexique

Pr Guénola CAPRON, Universidad Autonoma Metropolitana (UAM), Mexico/Mexique

Pr Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr Ibrahim SYLLA, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr LOUKOU Alain François, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr VEI Kpan Noel, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr DIOMANDÉ Béh Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ZAH Bi Tozan, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) SORO Nambegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ETTIEN Dadjia Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ADJAKPA Tchékpo Théodore, Université d'Abomey-Calavi (Benin)

Dr (MC) ABDOULAYE Djafarou, Université d'Abomey-Calavi (Benin)

INDEXATIONS INTERNATIONALES



<https://reseau-mirabel.info/revue/17310/Geovision>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/150985>



www.sudoc.fr/241026326



TOGETHER WE REACH THE GOAL

Journal details : <http://sjifactor.com/passport.php?id=23386>

✓ *Impact Factor 2025 : 5.46*
✓ *Impact Factor 2024 : 2.782*
✓ *Impact Factor 2023 : 3.169*

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

2. Les illustrations : les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

3. Notes et références : 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (B. FOFANA, 2021, p.28) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : B. FOFANA (2021, p.28).

4. La bibliographie : elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :

- *pour un article* : LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- *pour un ouvrage* : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- *un chapitre d'ouvrage collectif* : CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- *pour les mémoires et les thèses* : DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.- *pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque* : BECHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- Pour les documents électroniques : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf, consulté le 12 avril 2019, 80 p.

Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue *Géovision* qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. *Géovision* est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et paraît donc deux fois par an (en anglais et en français).

La rédaction

AVERTISSEMENT

Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La Revue Géovision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.

SOMMAIRE

LE TRANSPORT CLANDESTIN DE VOYAGEURS D'ABIDJAN VERS LE MALI ET LE BURKINA FASO SUITE À LA COVID-19, YAO Beli Didier	11
GESTION DURABLE DES TERRES EN MILIEU RURAL AU BENIN : CAS D'UNE EVALUATION FINANCIERE DE LA LUTTE CONTRE LA DEGRADATION DES TERRES AGRICOLES, Alfred Bothé Kpadé DOSSA	22
DYNAMIQUE DU SECTEUR INFORMEL ET OCCUPATION ANARCHIQUE DES ESPACES UNIVERSITAIRES DE BADALABOUGOU EN COMMUNE V/BAMAKO (MALI), Abdou BALLO¹, Charles SAMAKE²	36
INFLUENCE DES COLONATS AGRICOLES SUR LES DYNAMIQUES ECONOMIQUE ET SOCIALE AUX FRONTIERES BENINO-NIGERIANES: CAS DE LA COMMUNE DE TCHAOUROU AU BENIN, M'po Abraham KOUAGOU N'TCHA¹, Comlan Julien HADONOU²	49
REPRESENTATIONS SOCIO-CULTURELLES DE LA MALADIE ET DE LA SANTE CHEZ LES POPULATIONS RURALES BAOULE DE DJEBONOUA ET BETE DE DALOA : CAS DU PALUDISME EN COTE D'IVOIRE, Kouakou Luc N'GOTTA¹, Kassi Joseph KOUAME², Koffi Dermane KOUAKOU³, Salifou YEO⁴	65
LA PRODUCTION DE L'ARACHIDE, UN EXEMPLE DE L'AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS LA SOUS-PREFECTURE DE KOLIA (NORD DE LA COTE D'IVOIRE), KONE Basoma⁷⁹	
LE REMBLAYAGE ET L'OCCUPATION DES SITES MARECAGEUX DANS L'ESPACE URBAIN DE DALOA (CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) Kokou Gilles Mawéna EKLOU¹, Djédjé Eric PREGNON²	95
LA GOUVERNANCE LOCALE À L'ÉPREUVE DE LA GESTION DU POUVOIR PAR LE RÉGIME MILITAIRE AU NIGER, WADA Nafiou	108
LES DEUX TRAITÉS DE LA MISSION BRITANNIQUE DE 1817 À KUMASI : ANALYSES ET CRITIQUES, SECRE Kouamé Kossonou Frédéric	120
LES FINAGES DU BASSIN ARACHIDIER OCCIDENTAL, UNE FABRIQUE DIFFÉRENTIELLE DE L'AUTOROUTE ILA TOUBA, Abdoulaye DIAGNE	134
ÉVALUATION SPATIALE DES DYNAMIQUES COTIÈRES EN CASAMANCE : CAS DE CARABANE, DIOGUE ET GNIKINE, ABDOURAHMANE BA¹ ; AMY DIEDHIOU² ; ELHADJI ABDOU KARIM KEBE³	145
MARCHE INFORMEL DES MÉDICAMENTS : ACTEURS, LOGIQUES ET STRATÉGIES DANS LA COMMUNE URBAINE DE SIGUIRI, RÉPUBLIQUE DE GUINÉE, Sidiki KOUROUMA¹, Véronique Vilgué KOIVOGUI²	160
VULGARISATION DE LA GÉOGRAPHIE DES NUISANCES SONORES : UN LEVIER POUR REINVENTER LES SCIENCES SOCIALES EN COTE D'IVOIRE, KONE Tintcho Assetou épse BAMBA	175
CONTRIBUTION DE LA GÉOLOCALISATION DES AIRES CACAORYÈRES DANS LA RATIONALISATION DES PAYSAGES FORESTIERS DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE BUYO	

(SUD-OUEST DE CÔTE D'IVOIRE), ¹ KOUASSI Yao Dieudonné, KOFFI Kouadio Achille, YAO Kouamé Anicet	188
IDENTIFICATION DES FACTEURS D'AUGMENTATION DU PRIX DU PAIN DE MANIOC SUR LE MARCHÉ DE KINTELE (REPUBLIQUE DU CONGO), LINGUIONO Chelmyh Duplosin¹, MAMA YACOBOW Aboudou Ramanou²	201
FACTEURS DE LA DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE SAN-PEDRO (SUD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE), KOUAKOU Yao Stanislas¹, WADJA Jean-Bérenger²	214
IMPACT MONÉTAIRE DE LA DÉGRADATION DES SOLS DES MÉNAGES AGRICOLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE NATITINGOU IV (BENIN) YATOPA Watoupé Thierry ¹ & DOSSA Alfred Bothé Kpadé²	228
VULNÉRABILITÉ À L'ÉROSION HYDRIQUE DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE GAMBOMA DANS LE CENTRE DU CONGO, Léonard SITOU	243
DISPARITÉ ET DETERMINANTS DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DES POPULATIONS DE LA VILLE DE BOUAKE (CÔTE D'IVOIRE), Lhey Raymonde Christelle PRÉGNON	258
STRATÉGIES D'ADAPTATION DES PAYSANS EN CÉRÉALICULTURE FACE AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS L'EX-CERCLE DE KITA AU MALI, ¹Arouna DEMBELE, ²Issa FOFANA, ³Samba Mamadou SIDIBE	275
IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'ELEVAGE DE PINTADES DANS LA SOUS-PREFECTURE DE NIOFOIN (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE), ¹KOUAME Kanhoun Baudelaire, ²TRAORE Oumar, ³YOMAN N'goh Koffi Michael	289
REGRESSION DU LAC DE KOSSOU ET DYNAMIQUE DE RECOLONISATION DES ANCIENS SITES PAR LES POPULATIONS DEPLACÉES DANS LE DÉPARTEMENT DE BEOUMI : UNE LECTURE GÉOGRAPHIQUE DES MUTATIONS SOCIO-TERRITORIALES APRÈS BARRAGE, Kouamé Thierry GOLI¹, Zié Doklo TRAORÉ², Kouamé Sylvestre KOUASSI³	300
L'ENCLAVEMENT FONCTIONNEL COMME CONTRAINTE À LA DYNAMIQUE DE L'ECONOMIE AGRICOLE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE BONON, KOFFI Guy Roger Yoboué¹, N'GUESSAN N'Guessan Francis², KOUASSI Konan³	313
INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT DE MASSE ET PRATIQUES DE MOBILITÉ DANS LES MÉTROPOLIS DES SUDS : CAS DU BUS RAPID TRANSIT (BRT) À DAKAR (SENEGAL), Malick NDIAYE¹, Awa FALL²	329
MIGRANTES ET MIGRATIONS EN CÔTE D'IVOIRE : UNE APPROCHE ANALYTIQUE VIA LES PROFILS ET LES RESEAUX À DALOA ET À ANYAMA, Talibet Kouacou Yves-Rhodrigue KONAN	344
EFFET DE LA PRATIQUE DE L'EPS SUR LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉS SCOLAIRES COMME MOYEN D'INTÉGRATION SOCIALE EN REPUBLIQUE DU CONGO, Audibert Fargean BANCETH KODIA¹, Paulin MANDOU MOU² et Pascal Alain LEYINDA³	357
SCIENCE ET ÉTHIQUE : VERS UN RETOUR DES MORALES OBJECTIVES, TUO Zié Emmanuel	369

REPRÉSENTATIONS ET ATTITUDES DES POPULATIONS DE SICOGI-MARCHÉ (YOPOUGON) FACE À LA COVID-19, ¹AKPOUE Adjoua Marie Charlotte, ²NOTE Chantal, ³N'GUESSAN Kassi Sinaï, 379

LES LAVERIES PRIVÉES DE VÉHICULES DANS LE CENTRE ET LE PÉRICENTRE DE LIBREVILLE : DE L'EXPLOSION DE L'OFFRE A LA DIFFICULTÉ DE CIRCULER VERS LE CENTRE-VILLE, Guy Obain BIGOUMOU MOUNDOUNGA 388

DE L'EFFICACITÉ DES MATHÉMATIQUES EN PHYSIQUE, Fampiémin SORO¹, Péson SORO² 399

DÉTERMINANTS DE LA FAIBLE AUTONOMISATION FINANCIÈRE DES FEMMES RURALES DU DÉPARTEMENT DE DABOU, Mawa TOURÉ¹, Maxime YAPI², Joseph P. ASSI-KAUDJHIS³ 408

MIGRATIONS CLIMATIQUES ET RECOMPOSITIONS SOCIO-TERRITORIALES : LES DEPLACEMENTS POST SECHERESSES DE 1973 AUTOUR DU SYSTÈME FAGUIBINE ET L'EMERGENCE DU VILLAGE MULTI-COMMUNAUTAIRE D'ECELL (LAC HORO), REGION DE TOMBOUCTOU, Mahamadou ABOCAR¹ * Abdoulkadri Oumarou Touré², Modibo Tangara³, Mahamane Alboukader⁴ 423

LES USAGES COMMUNAUTAIRES DES RESSOURCES FLORISTIQUE ET FAUNIQUE DE QUELQUES FORETS SACREES DES DEPARTEMENTS DU L'OUEME ET DU PLATEAU (BENIN, AFRIQUE DE L'OUEST), Romarc Iralè EHINNOU KOUTCHIKA¹ et * 438

ANALYSE DE LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES AGRICOLES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE SYSTÈME FAGUIBINE, RÉGION DE TOMBOUCTOU, Mahamane ALBOUKADER¹, Seydou MARIKO², Mahamadou ABOCAR³ 452

LA PRODUCTION DE L'ARACHIDE, UN EXEMPLE DE L'AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS LA SOUS-PREFECTURE DE KOLIA (NORD DE LA COTE D'IVOIRE)

KONE Basoma

Maitre-Assistant, *Enseignant-Chercheur, Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo*
Département de Géographie, Courriel : konbassoma@gmail.com

(Reçu le 29 août 2025 ; Révisé le 27 octobre 2025 ; Accepté le 19 novembre 2025)

Résumé

L'autonomisation des femmes est abordée de nos jours en Côte d'Ivoire dans une perspective de lutte contre la pauvreté en général et en particulier dans le milieu rural. Cette étude qui s'intéresse à la production de l'arachide a pour objectif de montrer l'apport de cette culture dans l'autonomisation des femmes de la Sous-Préfecture de Kolia. Au cours de cette étude, les productrices ont été interrogées sur les déterminants de la culture de l'arachide et son poids dans l'amélioration de leurs moyens d'existence. La démarche adoptée pour illuminer cette construction prend en compte la recherche documentaire et une enquête par questionnaire auprès de 90 producteurs dans 6 villages. Les résultats de l'étude indiquent que la pratique de l'arachide favorise l'amélioration des capacités économiques des femmes et de leur statut social. Le revenu moyen engrangé par productrice s'élève à 499 500 FCFA. Ces revenus obtenus jouent un rôle prépondérant dans le bien-être des femmes et de celui de leur famille. De même, ils permettent la création d'activités intermédiaires notamment le transport et le commerce. Ils leur permettent de moderniser leurs moyens de déplacement, de se construire des maisons, de scolariser et soigner leurs progénitures. Les résultats fort à propos indiquent que 11% ont construit des maisons et 50% ont acheté des motos. Quant à l'inclusion des femmes dans les processus décisionnels, 80% affirment être consultées par leur mari lors des prises de décisions. Les résultats obtenus indiquent que l'arachide est un moyen significatif pour pallier la pauvreté de la femme en milieu rural. Toutefois, elle fait ressortir quelques contraintes auxquelles les femmes sont confrontées. Il s'agit des difficultés liées à la conservation et la commercialisation de l'arachide.

Mots clés : Production de l'arachide, Autonomisation de la femme, Sous-Préfecture Kolia, Nord de la Côte d'Ivoire

PEANUT PRODUCTION, AN EXAMPLE OF WOMEN'S EMPOWERMENT IN THE KOLIA SUB-PREFECTURE (NORTHERN IVORY COAST)

Abstract

Women's empowerment is currently addressed in Côte d'Ivoire as part of the broader fight against poverty, especially in rural areas. This study focuses on groundnut production and aims to highlight its contribution to empowering women in the Sub-Prefecture of Kolia. During the research, female producers were interviewed about the factors influencing groundnut cultivation and its impact on improving their livelihoods. The methodology combined documentary research and a questionnaire survey conducted with 90 producers across six villages. The findings show that groundnut farming enhances women's economic capacity and social status. The average income earned per woman is 499,500 FCFA. These earnings play a key role in improving their well-being and that of their families. They also support the development of secondary activities such as transport and trade, help modernize mobility, enable home construction, and support children's education and healthcare. Notably, 11% of women built houses and 50% purchased motorcycles. Regarding decision-making, 80% reported being consulted by their husbands. Overall, groundnut production is a significant tool for reducing rural women's poverty, although challenges remain, particularly in storage and marketing.

Keywords : Groundnut Production, Women's Empowerment, Sub-Prefecture of Kolia, Northern Côte d'Ivoire

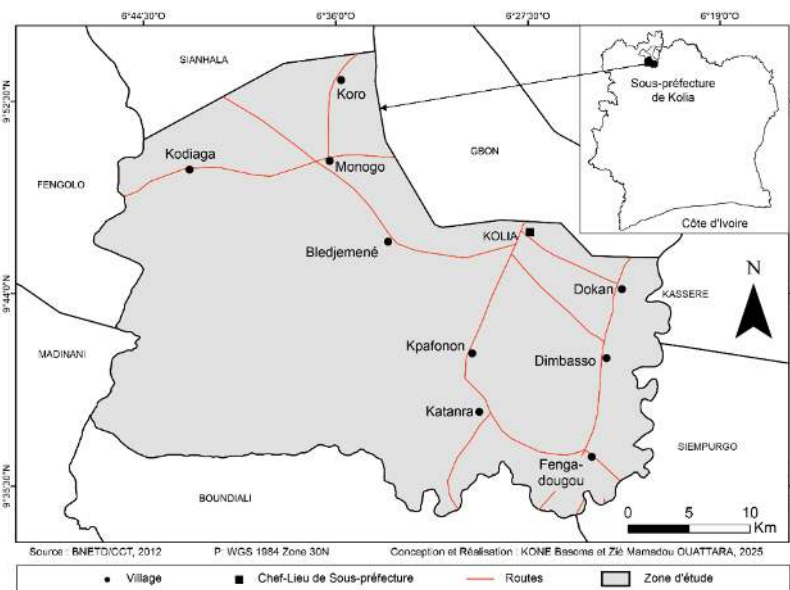
Introduction

Dans la société traditionnelle senoufo, la femme est presque considérée comme un « objet » dont se sert l'homme. Elles constituent une main-d'œuvre importante sur les exploitations familiales. B. Koné (2016, p.281) indique même que les femmes passent plus de temps sur les exploitations que les hommes. Elles y vont généralement 1 à 2 mois de plus que les hommes à cause de l'arrachage des pieds de cotonnier après les récoltes. T. J. Bassett (1991, p.220) parle ainsi de féminisation remarquable de l'agriculture dans le Nord de la Côte d'Ivoire depuis les années 1960. Malgré cette féminisation observable de l'activité agricole dans le Nord ivoirien, la femme n'a pas un droit d'accès facile à la terre. S.Z. Benjamin (2022, p. 25) indique que dans la pratique de leur activité, le mode d'accès à la terre, principale source de richesse en milieu rural, accorde peu de place à la femme. C'est dans cette optique que K. Konan Jérôme et al (2015, p.2) affirment, qu'il s'agisse des règles relatives à l'appropriation ou de celles liées à la succession ou encore à l'exploitation, l'homme se trouve au centre et la femme repoussée. D'un point de vue général, cette mise à l'écart des femmes dans l'accès à la terre se confirme. N. Bongiwe et K. Susan (2015, p.7) soulignent que les femmes sont responsables de 50% du travail agricole sur les exploitations mais représentent 15% des propriétaires d'exploitations agricoles. Cette assertion trouve l'adhésion de Adjamagbo-Johnson. K (2022, p.22) qui affirme qu'au Bénin, seulement 15.2% de femmes héritières ont accès à la terre. De plus, Adjamagbo-Johnson K (2022, p.22) indique que non seulement les superficies héritées des femmes sont plus petites que celles des hommes, leur héritage est aussi accompagné dans la plupart des cas de restrictions telles que l'impossibilité de transmission à leurs descendants ou la vente soumise à des conditions. Cette inégalité d'accès à la terre entre les hommes et les femmes se perçoit dans le mode d'occupation des espaces agricoles dans le Nord ivoirien. Les terres mises en jachère supposées infertiles sont mises à la disposition des femmes pour y pratiquer leurs cultures et les nouvelles défriches fertiles pour les hommes. Dans la Sous-Préfecture de Kolia, les femmes pratiquent sur ces terres de jachère la culture de l'arachide. Dans un tel contexte, l'on se pose la préoccupation suivante : comment la production de l'arachide peut-elle constituer un exemple de l'autonomisation de la femme ? De façon spécifique, cette étude portera sur les facteurs explicatifs de la pratique de l'arachide par les femmes, ensuite elle mettra en lumière le poids de cette activité dans le processus d'émancipation de la femme puis enfin fera ressortir quelques contraintes de la pratique de cette culture par les femmes. La mise en lumière de ces différentes préoccupations fait l'objet d'une démarche méthodologique.

1. Matériels et méthode

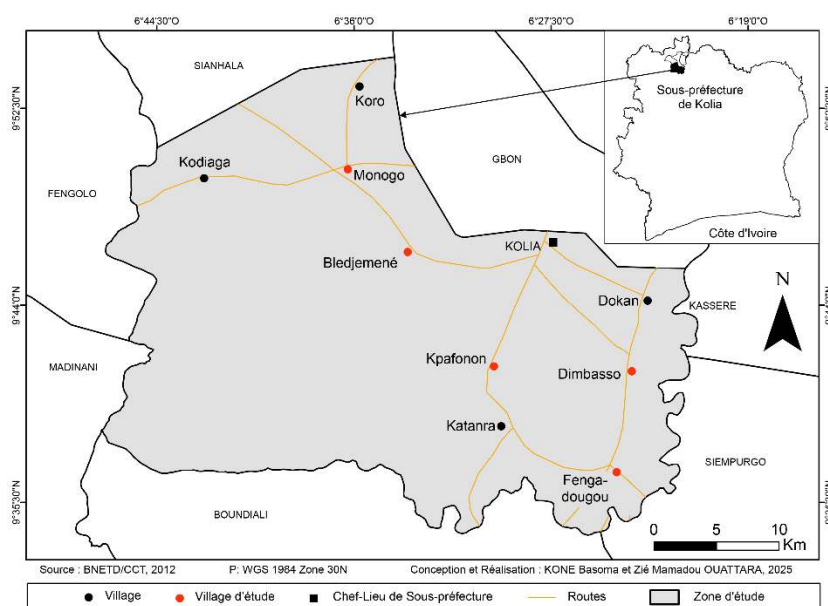
1.1. Présentation de la Sous-Préfecture de Kolia

Cet article est une contribution à la lutte pour l'autonomisation de la femme rurale par la production arachidière dans la Sous-Préfecture de Kolia. Le choix de cette Sous-Préfecture à 700 km d'Abidjan s'appuie sur ses performances de production d'arachide et le niveau d'implication des femmes dans la pratique de cette activité. Située dans la région de la Bagoué au nord de la Côte d'Ivoire avec une population de 24 848 habitants (RGPH-INS, 2021, p 21), la Sous-Préfecture de Kolia est constituée de 11 villages (carte 1).

Carte 1 : Présentation de la Sous-Préfecture de Kolia

1.2. Méthodes de collecte des données

Ce présent travail se fonde sur une analyse de données secondaires et une enquête de terrain. L'analyse de données documentaires qui s'est déroulée du 15 au 30 mai 2025 a consisté à recueillir les informations sur les statistiques agricoles de la zone d'étude. Ces données statistiques proviennent de l'Institut National de la Statistique (INS), de la Compagnie Ivoire-Coton et du ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières. Quant à l'enquête de terrain, effectuée du 15 juin au 16 juillet 2025 s'est structurée autour d'éléments caractéristiques de l'autonomisation de la femme. Il s'agit entre autres de l'augmentation des capacités économiques des femmes, l'organisation des femmes en coopératives et les activités menées par ces coopératives dans le sens de l'amélioration des moyens d'existence des femmes, les transformations du statut social de la femme et des contraintes auxquelles elles sont confrontées. Pour ce faire, la méthode systémique à un taux de sondage de 1 / 2 a été adoptée afin de déterminer le nombre de village à enquêter. En application, 6 localités ont été retenues. Le choix de ces localités a été meublé par la nécessité géographique de couvrir tout l'espace sous-préfectoral en lien avec la ville centre qu'est Kolia. Hormis la ville de Kolia qui a été choisie en fonction de son rôle de nœud structurant, le choix des autres villages a pris en compte leur taille démo-spatiale et leur implication dans la production de l'arachide. Pour les villages de la même zone géographique (cf carte 1), un tirage aléatoire a été fait pour déterminer le village à enquêter. L'application de toute cette démarche à donner la répartition spatiale des villages où s'est déroulée l'étude (carte 2).

Carte 2 : Localisation des villages d'étude

Pour la détermination de la taille de l'échantillon d'enquête, la méthode probabiliste axée les résultats du recensement de la population et de l'habitat de 2021 a été convoquée. La technique d'échantillonnage aléatoire simple qui donne à chaque femme choisit de façon aléatoire la possibilité d'être interrogé une seule fois a été adoptée. Le plan de sondage utilisé à cet effet est la formule corrigée de L. M. Bénéoit (2012, p.7) compte tenu de la petitesse de la taille de la population mère (inférieure à 100 000). Ainsi, la formule à appliquer est la suivante : $n' = n1 + nN$ avec Clé : n' = taille de l'échantillon attendu ; n = nombre de chef de ménage par village et N = population mère. Les résultats de l'application de cette formule donnent 6 800 femmes à enquêter. Mais nous avons décidé d'interroger 15 personnes par localité (Tableau 1).

Tableau 1 : Nombre de femmes enquêtées par localité

Localité	Nombre femmes enregistrées	Effectif interrogé
Blédiéméné	668	15
Dimbasso	24	15
Fangadougou	577	15
Kolia	5 990	15
Kpafonon	830	15
Monogo	1 316	15
Total	9 405	90

Source :INS 2021 et nos enquêtes 2025

1.3. Le traitement des données collectées sur le terrain

Le traitement statistique et cartographique a meublé le traitement des données recueillies. Le traitement statistique consiste à compter systématiquement les données quantitatives et à les regrouper en fonction des critères préalablement définis. Le support informatique utilisé est composé des logiciels Excel 2016 et SPSS.20. Ces logiciels ont permis de faire la réalisation des graphiques. De même, le logiciel Word 2016 a permis de faire la saisie du document.

2. Résultats obtenus

2.1. Les fondements de la pratique de l'arachide par les femmes dans la Sous-préfecture de Kolia

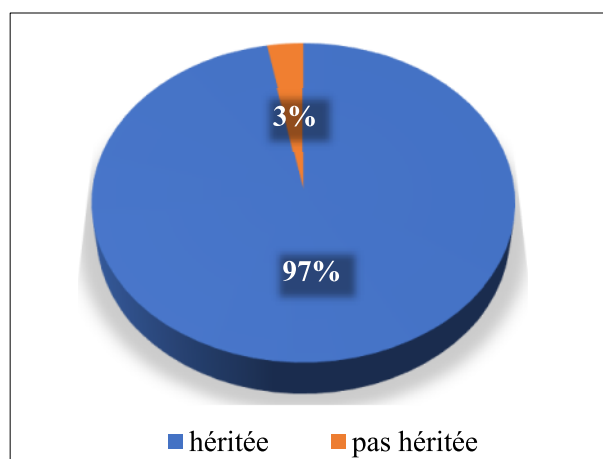
Le récit de l'activité agricole poste-coloniale en Côte d'Ivoire en général et en particulier dans sa partie septentrionale fait état d'une structuration du domaine agricole. Les cultures d'exportation qui génèrent des revenus substantiels sont l'apanage des hommes pendant que les cultures vivrières de subsistance sont pratiquées par les femmes. Dans la Sous-Préfecture de Kolia, au-delà de ce constat général, l'organisation sociale axée sur la répartition sociale des tâches, la tradition agricole féminine, la garantie de l'arachide dans la satisfaction des besoins existentiels et les caractéristiques agro-climatiques favorables expliquent la pratique de cette activité par les femmes.

2.1.1. La répartition sociale des tâches, un fait explicatif de la culture de l'arachide par les femmes

Contrairement aux traditions qui favorisent la discrimination de genre réduisant la femme à un rôle d'épouse et de main-d'œuvre familiale, l'organisation sociale du peuple sénoufo de Kolia confère une certaine liberté à la femme. Certes, il existe les champs « communs » appelés « *sékpôgui* » dans lesquels les femmes constituent la main-d'œuvre mais elles sont libres de faire leur champ personnel. Cette liberté leur est accordée parce que dans la répartition sociale des tâches, les charges des progénitures filles leur reviennent. Il s'agit notamment de leur habillement et des dépenses liées à l'organisation des cérémonies de leur mariage. Pour le règlement de ces charges ponctuelles, la pratique de l'arachide s'offre à elles comme le mode solution. Une productrice à Monongo, l'exprime de la manière suivante « *l'arachide, c'est notre banque. Dès que tu veux acheter un habit pour un enfant ou faire le mariage de ta fille, il faut dire à un enfant de rentrer dans le grenier, faire sortir un peu d'arachide que tu vends* ». Ces propos sont confirmés par toutes les femmes interrogées dans la zone d'étude. Selon les règles coutumières, la femme doit s'occuper des charges de ses enfants filles. L'on a pu faire ce constat dans tous les villages visités. Dans le village Kpafonon, une productrice laisse entendre que « *la femme, c'est l'arachide* ». Autrement dit, le sceau d'approbation de la femme c'est la pratique de l'arachide. C'est pour cela que cette activité de façon générale se transmet de mère en fille.

2.1.2. La transmissibilité des savoirs féminins agricoles, un facteur de l'adoption de l'arachide par les femmes

Dans la tradition agricole des sénoufos de Kolia, la main-d'œuvre féminine appartient à la femme. Or, dans les champs, la principale pratique agricole des femmes est la culture de l'arachide compte tenu de la permanence de sa rentabilité économique. Les filles apprennent aux côtés de leur mère durant toute leur adolescence la pratique de l'arachide. Une fois mariée, cette tradition agricole les caractérise. Cet héritage transmissible explique pour l'essentiel la pratique de l'arachide par les femmes (figure 1).

Figure 1 : Proportions des productrices selon le mode d'adoption de la pratique arachidière

Source : Nos enquêtes, 2025

A l'analyse, il ressort que la culture de l'arachide est une activité héritée par 97% des femmes enquêtées. Cet héritage se transmet de mère à fille. Selon les productrices, lorsqu'elles ne sont pas encore mariées, elles aident leur mère. La présence des jeunes filles aux côtés de leur mère dans l'entretien des champs permet à celles-ci d'acquérir de nombreuses connaissances dans l'exercice de ladite filière (Photo 1).

Photo 1 : Des jeunes filles dans un champ d'arachide à Monogo

Prise de vue : KONE B, 2025

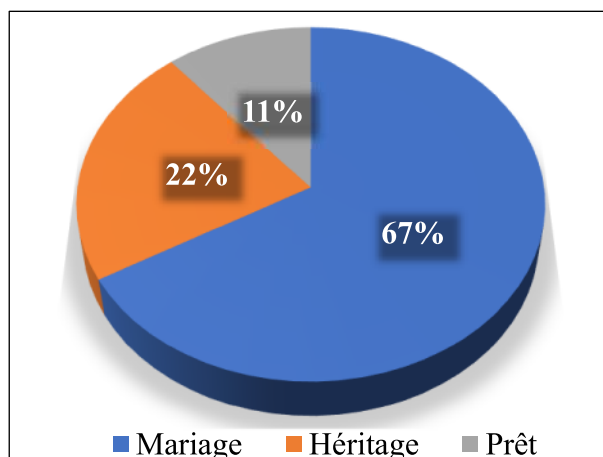
La présence des filles aux côtés de leur mère a pour but non seulement de les aider mais aussi une manière de leur apprendre la maîtrise de l'activité sur leur propre parcelle.

2.1.3. Un mode d'accès facile à la terre, un catalyseur de la pratique de l'arachide par les femmes

Dans le milieu rural sénoufo, l'accès à la terre est régi par des modes et principes bien précis. Elle est la propriété du lignage. Le chef du lignage en est le propriétaire. Toutefois, tous les membres du lignage ont un accès égalitaire de ce bien commun. Cependant, cette gestion lignagère qui fait de la terre une partie intégrante de l'héritage des ancêtres accorde peu d'intérêt à la femme. Mais dans la Sous-Préfecture de Kolia, cette rigidité de la tenure foncière sénoufo présente une flexibilité pour les femmes. La situation matrimoniale en est le principal facteur explicatif comme nous l'indique une productrice à Blédiéméné. « *Bien que les filles participent auprès de leurs mères comme assistantes dans la production de l'arachide, elles ne peuvent bénéficier d'une parcelle car son obtention est fonction de la situation matrimoniale* ». Lors de nos enquêtes, nous avons constaté que les filles non mariées n'ont pas accès à la terre dans la mesure où elles n'ont pas encore de charges. En revanche, les filles mariées, divorcées ou les veuves ont accès à la terre. La situation matrimoniale se présente alors comme la condition principale d'accéder à la terre. De plus, une fille mariée peu hériter de sa mère de même que

sa belle-famille est dans l'obligation de lui trouver une parcelle pour qu'elle fasse son champ d'arachide étant entendu qu'elle fait désormais partie intégrante de cette famille (figure 2).

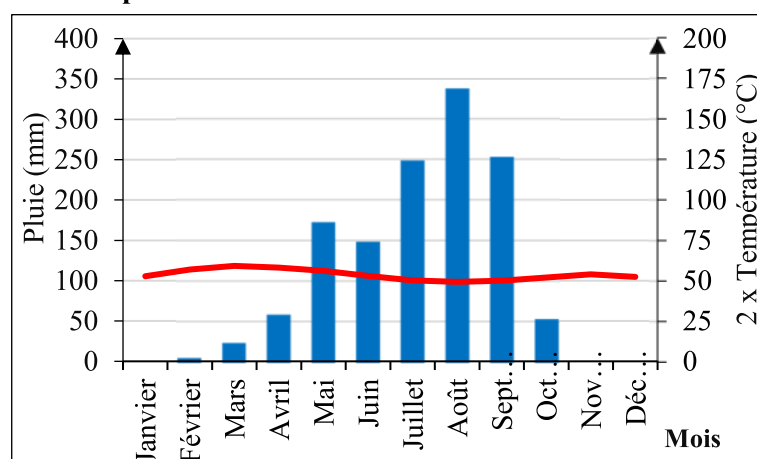
Figure 2 : Proportions des productrices selon le mode d'accès à la terre



Source : nos enquêtes, 2025

2.1.4. Des conditions agro-climatiques favorables à la pratique de l'arachide par les femmes

Les caractéristiques agro-climatiques qui déterminent la pratique de l'arachide par les femmes de la Sous-Préfecture de Kolia se résument à la disponibilité des terres cultivables, la fertilité des sols et les précipitations appropriées. Au cours de cette étude, aucun cas d'indisponibilité pour la pratique de l'arachide n'a été signalée. Malgré la compétition foncière que lui livre la culture de la noix de cajou, les femmes bénéficient toujours de terres pour faire l'arachide d'autant plus que les parcelles de jachère leur sont dédiées dans la plupart des cas. Aussi, faut-il souligner que dans son ensemble, le sol de la sous-préfecture de Kolia est favorable à la culture de l'arachide. En effet, l'arachide se développe sur des sols riches en matière organique et bien drainé. Tel est le cas dans la Sous-Préfecture de Kolia. Les sols y sont de type ferrallitique avec un horizon humifère riche en matière organique et un bon drainage. Cette disponibilité foncière et sa fertilité sont exprimées par une productrice à Kolia en ces termes « *notre terre est beaucoup et riche et on gagne facilement* ». Ce verbatim témoigne l'abondance et le caractère propice des sols à la culture de l'arachide ainsi que leur accès facile par la population féminine. La fertilité des sols ainsi évoquée fonde l'intérêt des femmes pour la culture de l'arachide au travers les rendements importants qu'elles tirent de cette activité. De plus, l'arachide se développe dans des zones où la pluviométrie varie entre 900 et 1 200 mm de pluie par an. La zone de Kolia correspond à ce type de climat sud tropical. Située au nord de la Côte d'Ivoire, la sous-préfecture de Kolia est sous l'influence d'un climat tropical sec. En effet, ce type de climat est caractérisé par deux saisons au cours de l'année à savoir la saison sèche et la saison de pluies. La saison des pluies s'étend d'avril à octobre avec un maximum de précipitation en août. Pendant cette période, les alizés humides font remonter le Front Intertropical (FIT) au Nord qui connaît alors une grande saison de pluie (figure 3).

Figure 3 : Précipitations mensuelles dans la Sous-Préfecture de Kolia

Source : Données SODEXAM, 2023

Si l'on considère les exigences pluviométriques de l'arachide indiquées plus haut, l'on peut affirmer que les atouts climatiques de la Sous-Préfecture de Kolia contribuent considérablement à son adoption. Pour les productrices la pluie qu'offre ce climat est favorable à leurs activités agricoles en général et celle de la production arachidière en particulier. Cette production de l'arachide confère aux femmes un pouvoir économique qui leur permet de participer au processus de développement rural. L'autonomisation de la femme trouve tout son sens dans cette capacité des femmes à contribuer à l'amélioration socio-économique du milieu rural dans le respect de leur dignité.

2.2. Les éléments caractéristiques de l'autonomisation de la femme liés à la production de l'arachide

Le contenu de la notion d'autonomisation de la femme dans cette étude prend en compte les dimensions relatives à l'amélioration des revenus de la femme, de leur situation sociale et leur capacité de transformation du cadre de vie et de l'habitat ainsi que leurs moyens d'existence et leur contribution à l'éducation de leurs enfants.

2.2.1. Augmentation des capacités économiques des femmes, un fait lié à la production de l'arachide

La production de l'arachide est une activité qui participe de plus en plus au renforcement des performances économiques des femmes dans les villages de Kolia. Cette performance se situe au niveau des revenus engrangés par les productrices. Selon les informations recueillies, un hectare d'arachide peut produire 800 kgrs de graine d'arachide. Or sur le marché, le sac de 100 kgs de graine se vend entre 40 000 et 50 000 FCFA soit 400 ou 500 FCFA le kgr. Dans ces conditions la productrice peut se constituer un gain de 320 000 à 400 000 FCFA à l'hectare. Fort de ce constat, l'on s'est intéressé dans cette étude au revenu net moyen par productrice pour avoir une idée claire sur la rentabilité financière de l'arachide (tableau 2).

Tableau 2 : Estimation du Revenu net moyen en FCFA par productrice en 2025

Localité	Nombres producteurs Interrogées	Revenu net des productrices	Revenu net moyen par productrice
Blédiéméné	15	9230 000	615 330
Dimbasso	15	4 900 000	326 667
Fangadougou	15	6 375 000	425 000
Kolia	15	5 250 000	350 000
Kpafonon	15	8 750 000	583 330
Monogo	15	10 450 000	696667
Total	90	44 955 000	499500

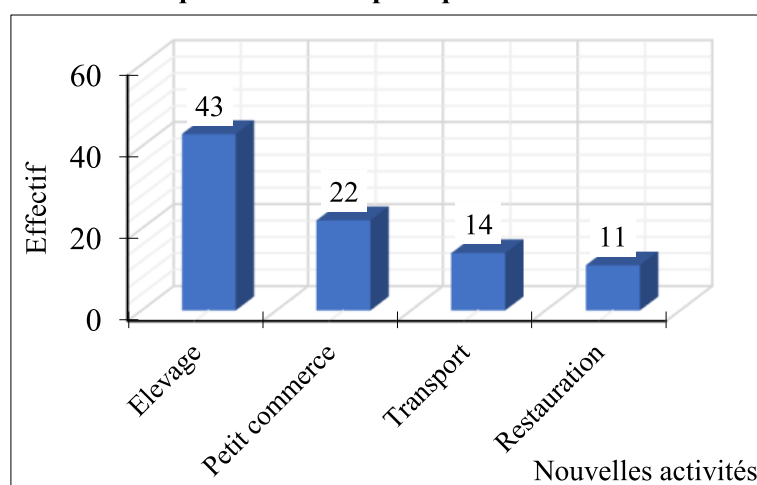
Source : nos enquêtes, 2025

A partir des données contenues dans ce tableau, il ressort que l'arachide constitue un levier important dans l'amélioration des revenus des femmes en milieu rural. Ce relèvement des revenus favorise le développement et la féminisation des activités génératrices de revenus de nature à permettre aux femmes de se prendre en charge.

2.2.2. Développement de nouvelles activités génératrices de revenus à Kolia, un fait lié à la pratique de l'arachide

Le marché intérieur de l'arachide constitue un vecteur de développement de plusieurs activités commerciales aux mains des femmes dans la Sous-Préfecture de Kolia. Ces activités vont de la vente en gros puis en détail de l'arachide frais ou de la pâte d'arachide à la reconversion de certaines productrices dans la commercialisation d'ustensiles de cuisine ou de la friperie ou encore de la restauration. A la locomotive « arachide » est solidement attachées de nombreuses activités de nature à permettre aux femmes de se prendre en charge (figure 4).

Figure 4 : Répartition des enquêtées selon la pratique de nouvelles activités liées à l'arachide



Source : nos enquêtes, 2025

Au regard de cette figure l'on voit une floraison de l'activité commerciale qui se matérialise au travers de petites boutiques et des étals de friperies ou d'ustensiles de cuisine aux mains des femmes en bordure de la route principale qui traverse la ville de Kolia. Les revenus tirés directement de la production d'arachide et générés par ces différentes activités contribuent à la modernisation du cadre de vie des enquêtées.

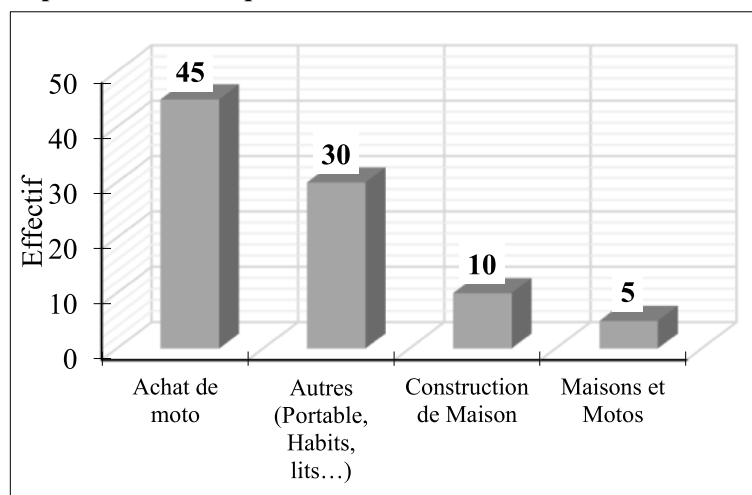
2.2.3. L'arachide, un facteur de modernisation de l'habitat et des moyens d'existence des femmes

Dans la Sous-Préfecture de Kolia, la production de l'arachide conduit à une transformation des villages. Les investissements faits dans le cadre de cette transformation s'observent au niveau de la modernisation de l'habitat et des moyens de déplacement des populations en général et en particulier les femmes. L'habitat traditionnel dominé le plus souvent par les cases rondes en terre battue, aux toitures en paille et l'intérieur crépi d'argile mélangée de bouse de vache dont la construction était autrefois l'apanage des hommes se modernise. Les faits marquant de cette modernisation sont la typologie et les acteurs. Les femmes se construisent de plus en plus des maisons modernes. De même, l'on remarque une transformation au niveau des moyens de déplacement de certaines femmes. Caractérisé dans un passé récent par la marche et le portage des bagages surtout le bois de chauffe sur la tête des champs vers les villages, les femmes s'achètent de plus en plus des motos à vitesse pour accomplir toutes ses tâches. Les femmes se déplacent et vont même maintenant au champ à motos et ce, grâce aux revenus de la production de l'arachide (Planche photo2).

Photo 1 : Maison moderne d'une productrice à Blédiéméné**Photo 2 : Une jeune femme à moto à Monogo**

Prise de vue : Koné B, 2025

Au cours de cette étude, l'on a pu se rendre compte que 50% des femmes interrogées ont acheté des motos 11% ont pu bâtir des maisons de type moderne (figure 5).

Figure 5 : Répartition des enquêtés selon leurs réalisations avec les revenus de l'arachide

Source : nos enquêtes, 2025

En plus de l'amélioration des capacités économiques et des moyens de déplacement de la femme, les revenus de l'arachide jouent un rôle important dans l'éducation.

2.2.4. Scolarisation des enfants par les femmes au travers la production de l'arachide

« L'éducation constitue l'arme la plus puissante pour faire changer le monde » disait NELSON Mandela. Les femmes de la Sous-Préfecture de Kolia l'ont compris très tôt. C'est pour quoi elles s'investissent de plus en plus dans la scolarisation de leurs progénitures en général et en particulier les filles. A l'école primaire de Monogo, le Directeur explique l'effectif élevé des filles grâce à la volonté manifeste des femmes d'envoyer leurs filles à l'école. Il l'exprime en ces termes « je suis à ma troisième année dans cette école et chaque année on note un effectif encourageant de filles inscrites au Cours Préparatoire

Première Année (CP1) grâce au soutien financier de leur maman ». Au cours de cette étude, ce narratif revient de façon fréquente dans tous les villages visités (Tableau 3).

Tableau 3 : Proportion des femmes par village ayant scolarisé leurs enfants et par sexe

Localité	Effectif interrogé	Ayant scolarisé		N'ayant pas scolarisé		Sexe	
		Effectif	%	Effectif	%	Filles	Garçons
Blédiéméné	15	11	73	04	27	13	08
Dimbasso	15	07	47	08	53	05	07
Fangadougou	15	08	53	07	47	06	11
Kolia	15	14	93	01	07	16	07
Kpafonon	15	09	60	06	40	10	04
Monogo	15	13	87	02	13	15	06
Total	90	62	69	28	31	65	43

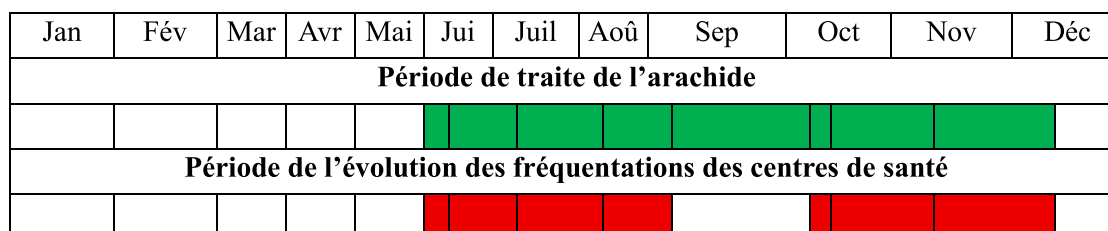
Source : nos enquêtes, 2025

Par ailleurs, une alphabétisation féminine est en train de prendre forme dans les villages. C'est l'exemple de la formation initiée par les associations *Bankadi* et *Kparatchoko* des femmes de Kolia. Elle consiste à apprendre à celles-ci à lire, à écrire et à calculer. Un tel renforcement des capacités intellectuelles des femmes leur permet de mieux échanger avec des structures dans la mise en œuvre de projets de développement et des questions de santé.

2.2.5. Un accès de plus en plus aux soins de santé, un fait lié à l'arachide

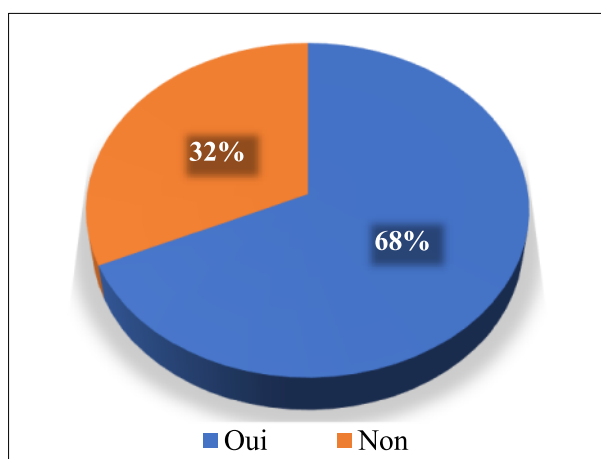
L'une des caractéristiques du peuple sénoufo en matière de santé est le recours aux plantes médicinales. Les populations sollicitent les guérisseurs en cas de maladie plutôt que d'aller au centre de santé. Cette tendance est de plus en plus révolue dans les villages et ce, grâce aux revenus de l'arachide. Les femmes non seulement se rendent aux centres de santé pour des consultations prénatales mais elles y vont pour soigner leurs enfants. Selon la sage-femme de Monogo, les consultations mensuelles moyennes y sont passées de 25 en 2023 à 55 en 2024. L'évolution de cette demande de soins médicaux des populations rime avec la traite de l'arachide (figure 6).

Figure 6 : Calendrier de la traite de l'arachide et des fréquentations des centres de santé



Source : nos enquêtes, 2025

Au regard de ce calendrier, l'on remarque une coïncidence entre la traite de l'arachide et l'évolution de la fréquentation des centres de santé. C'est donc relever tout le lien entre l'arachide et les demandes de soins de santé. En effet, c'est à cette période que les populations surtout les femmes ont de l'argent pour se rendre à l'hôpital. En revanche, en septembre, le volume de fréquentation baisse en ce sens que le prix d'achat de l'arachide chute à cause des volumes de production importants. Les revenus de l'arachide ont permis à plusieurs femmes de se soigner et d'intervenir dans les questions de santé de leurs enfants et de leur mari (figure 7).

Figure 7 : Proportion des femmes intervenues dans les questions de santé de leur ménage

Source : Nos enquêtes, 2025

A la lumière de cette implication microéconomique des femmes dans le développement socio-économique des villages de la Sous-Préfecture de Kolia, les piliers de l'ancestral édifice social qui réduisaient les femmes à des êtres de seconde zone se brisent de plus en plus. Dans les villages, les femmes commencent à avoir de l'importance.

2.2.6. L'arachide, un facteur d'intégration sociale de la femme à Kolia

Une analyse du fonctionnement social dans les villages fait ressortir un changement des décideurs et un épanouissement socio-économique des femmes. L'explication de cette transformation sociale doit être recherchée dans la pratique de l'arachide qui donne un pouvoir de consultation et souvent de décision aux femmes. Les revenus de l'arachide font que les femmes se soustraient de la tutelle financière des hommes. Le pouvoir de décision ne revient plus exclusivement aux hommes. Les femmes sont désormais consultées dans les prises de décisions. Certaines sont même membres de bureaux de coopérative agricole ou de différents comités de gestion des villages. C'est le cas de l'association des femmes de Kolia dénommée *Kparatchoko*. Au cours de cette enquête, l'on a pu dénombrer 80% des femmes qui affirment être désormais consultées et associées aux prises de décisions la nuit comme la journée aussi publiquement comme en privé. Tiémongo Koné une productrice à Kpafonon indique fort à propos « nous les femmes, avec l'argent de l'arachide là, on est comme la banque pour nos maris. Quand ça va pas dans sa poche, il nous dit de regarder dans notre canari pour lui donner un peu. Chaque fois, c'est comme ça. Et puis quant y a quelque chose à faire comme organiser funérailles ou acheter quelque chose, il te demande ». En dépit de toutes ces prouesses, la pratique de l'arachide à Kolia rencontre d'énormes difficultés.

2.3. Les difficultés liées à la pratique de l'arachide par les femmes

L'arachide cultivée dans la Sous-Préfecture de Kolia joue un rôle important au niveau économique et social. Bien que la culture soit importante, un certain nombre de problèmes entachent cette performance arachidière. Ces problèmes sont liés aux difficultés de conservation et de commercialisation.

2.3.1. Les moyens de conservation traditionnels, une menace pour la production de l'arachide

Le manque de lieu approprié pour la conservation de l'arachide impact son essor. Les femmes conservent généralement leurs productions d'arachide dans les greniers. En effet, plusieurs insectes rentrent dans les greniers pour détruire l'arachide. Cet état des faits est dû au manque de moyens adéquats pour maintenir ces espaces contre les ravageurs. La destruction de l'arachide par les insectes affaiblit dans certains cas les revenus de l'arachide et décourage plusieurs personnes dans la pratique de cette activité. De plus, les variabilités pluviométriques non maîtrisées par les productrices engendrent une repousse des grains d'arachide de même que les difficultés de séchage qui entraînent une pourriture des grains toute chose qui influence les prix de vente.

2.3.2. Les problèmes liés à la commercialisation de l'arachide

L'une des difficultés qui entachent la production d'arachide est le manque de comportement coopératif des productrices. La commercialisation est faite de façon individuelle et les prix sont fixés au bon vouloir de l'acheteur. Dans ce contexte, l'acheteur surfe sur le besoin d'argent des productrices et ce, à toutes les périodes de l'année. C'est l'exemple palpable de la période de rentrée scolaire où le prix de vente baisse tout simplement parce que l'on sait que les populations ont besoin d'argent pour inscrire leurs enfants. Le prix d'un sac de 100 kgs de grain d'arachide qui se négociait entre 50 000 et 60 000 FCFA se vend à peine 30 000 FCFA. De plus, l'on a le manque de formation technique et spécifique des femmes sur leur activité de même que le manque de financement. En effet, la culture de l'arachide n'est pas vulgarisée par l'Etat ivoirien. Elle est même considérée comme une activité féminine donc de second plan.

3. Discussion

Dans le chantier de la lutte contre la pauvreté en milieu rural, l'autonomisation de la femme se présente comme l'un des modes solutions. Perçue comme le processus par lequel les femmes acquièrent le pouvoir de contrôler leur vie, l'autonomisation implique une plus-value du pouvoir des femmes dans les domaines sociaux, économiques et politiques. A.N. Mbaye (2023.p 644) indique à ce propos que le concept d'autonomisation des femmes au sens général intègre une finalité de développement social et humain puisqu'il permet à un individu ou un groupe de détenir un pouvoir qui permet de changer sa propre situation. Le PNUD (2008. P 9) présente cinq principaux critères dont la dignité, le droit de faire et de déterminer ses choix, le droit d'accès aux ressources, d'avoir le contrôle sur sa propre vie et la capacité d'influencer le changement social qui définissent l'autonomie des femmes. Cette étude sur la pratique de l'arachide s'inscrit dans la logique de ces différentes approches. Selon les résultats, l'autonomisation de la femme s'appuie sur l'amélioration de leurs capacités économiques, de leur situation sociale, leur capacité à transformer le cadre de vie ainsi que leur contribution à l'éducation et aux soins des enfants. Plusieurs activités ou stratégies concourent pour l'atteinte de cette amélioration des capacités économiques des femmes de nature à créer un ordre économique et social plus juste nationalement et internationalement (V. Stéphanie, 2011. P 3). Cette étude sur la production de l'arachide en est un exemple probant. Les résultats font état d'une performance économique des productrices laquelle performance s'appuie sur le revenu net des femmes. Ces résultats sont similaires à ceux de B. Koné (2025. P 242) qui fait observer que la culture maraîchère est une alternative crédible pour l'autonomisation des femmes dans la commune de Ouangolodougou au Nord de la Côte d'Ivoire. De même, B. Koné (2024. P 22) affirme que la situation économique de la femme connaît de plus en plus une amélioration grâce aux relations ville-campagne. L'étude s'intéresse aux effets bénéfiques de cette performance économique sur le bien-être des femmes. A ce niveau, l'enquête révèle que l'arachide, un facteur de modernisation de l'habitat et des moyens d'existence des femmes. Les femmes acquièrent de plus en plus des moyens modernes de déplacement tels que l'achat de motos, exercent plusieurs activités génératrices de revenus et se construisent de maisons modernes et ce, grâce aux revenus de la production de l'arachide. Ces résultats sont similaires à ceux de S.Z. Benjamin (2022, p. 89) et B. Koné (2025. P 251) qui indiquent respectivement que les performances économiques des femmes de la Sous-Préfecture de Boundiali et la commune de Ouangolodougou leur permettent de faire plusieurs réalisations. Ces réalisations sont entre autres, l'achat de motos, l'achat de lots pour construire, la construction de petit magasin et la construction de maison. Par ailleurs, l'étude a mis en exergue au-delà de cette amélioration de la situation de la femme, le rôle de cette autonomisation de la femme dans le mieux-être de leur famille. Les éléments caractéristiques à ce niveau sont liés à l'accès à l'éducation, à la santé et la lutte contre les discriminations. Les résultats soulignent que les femmes de la Sous-Préfecture de Kolia s'investissent de plus en plus dans la scolarisation de leurs progénitures en général et en particulier les filles. Il ressort que 69% des productrices participent aux règlements des frais de scolarité de leurs enfants ; toute chose qui explique les effectifs de plus en plus croissants des filles dans cette localité. Ces résultats sont conformes à ceux de R. Ana et S. Sudhir (2012. P 40) qui mettent en lumière la réduction des inégalités entre filles et garçons profitable à toute la société en lien avec l'autonomisation de la femme. Ces auteurs confirment que cette discrimination a disparu presque partout dans

l'enseignement primaire et elle régresse fortement dans le secondaire. Quant à la santé, les résultats montrent que 68% des femmes interviennent dans les questions de santé de leurs enfants, de leur mari et d'elles-mêmes. Ces résultats corroborent ceux de S.Z. Benjamin (2022, p. 97) qui souligne que 55% de femmes estiment que leur intervention dans le domaine de la santé est liée à la culture de l'arachide. Pour clore ce chapitre, l'enquête révèle que l'autonomisation économique de la femme favorise son intégration sociale. Ces résultats rejoignent ceux de B. Koné (2024. P 21 et 2025. P 251) qui parle de l'amélioration de la situation de la femme par les relations ville-campagne. Les faits marquant de cette transformation du statut social de la femme sont le regard plus respectueux et considérable porté sur les femmes et leur implication dans les prises de décisions familiales ainsi que sociétales. C'est en cela que (V. Stéphanie, 2011. P 4) évoque la participation et l'inclusion des femmes dans les processus décisionnels. Ce tableau reluisant est entaché par quelques contraintes que rencontrent les productrices. Les résultats font ressortir des problèmes de conservation qui constituent une menace pour la production de l'arachide de même que des difficultés de commercialisation. Il s'agit notamment du manque de comportement coopératif des productrices et les fluctuations de prix. Ces résultats sont similaires à ceux de J. Y. K. Julius (2009. P 232) qui précise que le manque du système coopératif chez les producteurs de noix de cajou et les pratiques malsaines de commerce des pisteurs mettent sous l'éteignoir la production de la noix de cajou. M. Koné et al (2019. P 100) indiquent pour leur part que les difficultés d'accès aux moyens de production et au foncier ainsi que les inégalités de genre constituent les principaux freins au développement de la production de l'arachide. Cependant, les résultats de cette étude ne relèvent pas de cas de difficultés d'accès au foncier. Elle évoque plutôt un accès facile au foncier favorisé par le statut matrimonial des femmes et le caractère d'hérédité du foncier.

Conclusion

Cette étude qui s'intéresse à l'autonomisation de la femme s'est appuyée sur une enquête de terrain et une recherche documentaire. Les résultats indiquent que la culture de l'arachide dans la Sous-Préfecture de Kolia a des effets bénéfiques sur le bien-être des femmes et de celui de leur famille. Son adoption par les femmes s'explique par la répartition sociale des tâches qui confèrent à la femme la prise en charge des progénitures filles. De plus, la transmissibilité des savoirs féminins agricoles et un mode d'accès facile à la terre par les femmes expliquent pour l'essentiel cet intérêt des femmes pour la pratique de l'arachide. Il ressort également que la production de l'arachide permet aux femmes d'améliorer leurs capacités économiques. Selon les résultats, le revenu net moyen par productrice s'élève à 499 500FCFA. Ces revenus contribuent à 69% et 68% dans le règlement des dépenses de scolarisation et les soins de santé des enfants. De même, les résultats montrent que les revenus sont affectés dans 50% de cas dans l'achat de moto, 33% pour le règlement de besoins quotidiens et 11% dans la construction de maisons. Par ailleurs, l'étude fait ressortir que 80% de productrices affirment être consultées par leur mari lors des prises de décisions tant au niveau social qu'économique. Enfin, elle expose les contraintes auxquelles qui entachent la pratique de la culture d'arachide. Il s'agit des difficultés de conservation et des problèmes de commercialisation liés aux fluctuations de prix et le manque de comportement coopératif. Nonobstant cet état de fait, la production de l'arachide constitue une alternative probante pour l'autonomisation de la femme. Ainsi, une organisation de cette activité pourra contribuer énormément à l'évolution socio-économique des femmes ainsi que de la Sous-Préfecture.

Références Bibliographiques

ANA Revenga et SUDHIR Shetty, 2012, « L'autonomisation des femmes, un atout pour l'économie », finances et développement mars 2012, ressource en ligne, disponible sur : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2012/03/pdf/revenga.pdf>, 4p.

BASSETT Thomas.J., 1991. « Migration et féminisation de l'agriculture dans le nord de la Côte d'Ivoire » in Gendreau F. (éd), Meillassoux C. (éd), Schlemmer B. (éd) et Verlet M. (éd). Les spectres de Maltus : déséquilibres alimentaires, déséquilibre démographique. Colloque International, 14-16 mars 1990, Paris, France ; ORSTOM, Petit-Bassam, pp 219-245.

BONGIWE Njobe; SUSAN Kaaria (FAO)., 2015. « Les femmes et l'agriculture, le potentiel inexploité dans la vague de transformation », Nourrir l'Afrique, Centre International de Conférences Abdou Djouf, Dakar, Sénégal, 21-23 octobre 2015, un plan d'action pour la transformation de l'agriculture africaine, ressource en ligne, consulté le 14/ 07/ 2024, disponible

https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Events/DakAgri2015/Les_femmes_dans_l_agriculture.pdf, 29p.

KAFUI Adjamagbo-Johnson., 2022. « *Agir pour faire de l'accès et du contrôle des femmes sur la terre au même titre que les hommes, une réalité en Afrique de l'Ouest, contribution Wildaf-Ao* », Bulletin d'information bimestriel de l'Observatoire Régional du Foncier Rural en Afrique de l'Ouest (ORFAO), édition spéciale, Infos, UEMOA, numéro 3, février 2022, ressource en ligne, consulté le 14 juillet 2024, disponible sur https://www.uemoa.int/sites/default/files/bibliotheque/bulletin_dinfo_orfao_n03_fev_2022.pdf, 42p.

KOFFI YAO Jean Julius, 2009. *Impacts socio-économiques et écologique de la culture de l'anacardier dans la région du Zanzan (nord Côte d'Ivoire)*, Thèse unique, IGT, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, 482p.

KONAN Jérôme Kouakou, MANLE Soumahoro, KOUADIO Raphaël Oura., 2019. « Mode coutumier d'accès à la terre et situation socioéconomique des femmes rurales de Languibonou (Côte d'Ivoire) », ressource en ligne, consulté le 14 juillet 2024, disponible sur <https://alternatives-rurales.org>, 11p.

KONE Basoma, 2016, *Culture cotonnière et développement dans le Département de Tengrela (nord de la Côte d'Ivoire)*, thèse unique de doctorat, IGT, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody.

KONE Basoma, 2024, « Relations ville-campagne à l'épreuve du développement de la Sous-Préfecture de Korhogo au nord de la Côte d'Ivoire », ressource en ligne, publication, Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes (RIGES), Numéro 17, Décembre 2024, ISSN 2521-2125 ISSN-P : 3006-8541, disponible sur : www.riges-uao.net, 30 p.

KONE Basoma ;TAPE Ange Mirelle Karelle ; YÉO Namongo, 2025, « Culture maraîchère, une alternative crédible de l'autonomisation de la femme dans la commune de Ouangolodougou (nord de la côte d'ivoire) », ressource en ligne, publication, Géovision, Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales, Département de Géographie Université Alassane Ouattara _ ISSN : 2707-0395, disponible sur : www.revuegeovision.labaraddys.org, 24p.

KONE Mamadou, OUATTARA Zana Souleymane, YEO Lanzéni, 2019, « production de l'arachide : quelle contribution à la sécurité alimentaire dans le Département de Dianra (cote d'ivoire) », ressource en ligne, publication, AGRIEDAYS, Agronomie Africaine, numéro Spécial (8), disponible sur : ahoho.net/wp-content/uploads/journal/published_paper/volume-18/issue-33/Yyp12CwP.pdf, p179-191.

MBAYE Niang Alioune, 2023, « L'autonomisation des femmes : entre la rationalité et la nécessité pragmatique », ressource en ligne, publication, revue Internationale du chercheur, Numéro 1, ISSN : 2726-5889, disponible sur : <https://www.revuechercheur.com>, p640-665.

PNUD, 2008, « Approches novatrices pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes : document pour l'évènement de partenariat du 25 septembre 2008 : OMD 3- égalité des sexes et autonomisation des femmes- une condition préalable pour atteindre tous les OMD d'ici 2015 », ressource en ligne, collections, organes de l'ONU « fonds et programmes », publications, undp1, disponible sur : digitallibrary.un.org/record/641439?v=pdf, 112 p.

SORO Zana Benjamin., 2022. *La culture de l'arachide et l'autonomisation des femmes rurales de la Sous-Préfecture de Boundiali (nord de la Côte d'Ivoire)* Mémoire de Master (dir) Koffi Simplicite Yao (Maitre de Conférences)., Université Peleforo Gon Coulibaly, UFR, Sciences Sociales, département de Géographie, Korhogo, 128 p.

STEPHANIE Vallée, 2011, « L'autonomisation économique des femmes dans l'espace francophone, projet de rapport, réseau femmes parlementaires, Kinshasa (République Démocratique du Congo) », 5-8 juillet 2011, ressource en ligne, disponible sur : content/uploads/2020/06/fiche_technique_autonomisation_economique_cdp_aqoci_sept_2014.pdf, 21p.